



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

Soixante-neuvième session

Genève, 15-17 juin 2022

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire

Élaboration de nouvelles normes**Arachides décortiquées crues ou grillées, proposition de la délégation allemande****Document soumis par la délégation allemande**

La proposition ci-après (ajouts soulignés) est soumise à la Section spécialisée pour examen.

Le présent document est soumis conformément aux décisions 2021-07-02 et 2021-07-07 (ECE/CTCS/2021/2), au paragraphe 66 du document ECE/CTCS/WP.7/2021/2 et à la section 20 du document A/76/6.

Proposition

La délégation allemande souhaite inclure les arachides décortiquées non grillées blanchies dans la recommandation relative à la norme. Plus précisément, les changements suivants seraient nécessaires :

Section I. Définition du produit

La présente norme vise les graines d'arachide des variétés (cultivars) issues de *Arachis hypogaea* L. crues (blanchies ou non blanchies) ou grillées destinées à la consommation directe ou à l'alimentation lorsqu'elles doivent être mélangées à d'autres produits pour être consommées directement sans autre transformation.

Section II. B. Teneur en eau

La teneur en eau des graines d'arachide crues, non blanchies, ne doit pas être supérieure à 10,0 %.

La teneur en eau des graines d'arachide crues blanchies ne doit pas être supérieure à 7,0 %.

La teneur en eau des graines d'arachide grillées ne doit pas être supérieure à 4,0 %.



Section V. A. Homogénéité

Le contenu de chaque colis doit être homogène et comporter uniquement des graines d'arachide de même type (c'est-à-dire non blanchies, blanchies ou grillées) origine, qualité, calibre (en cas de calibrage), variété (en cas de marquage) et année de récolte (facultatif).

Section VI. B. Nature du produit

- « Arachides décortiquées crues » ou « Arachides décortiquées crues blanchies » ou « Arachides décortiquées grillées ».

Justification

Les arachides décortiquées sont souvent achetées sous forme de graines non grillées blanchies dans des pays tiers. Les graines sont achetées non grillées parce que les droits de douane associés à leur importation dans l'Union européenne sont moins élevés et que les graines restent fraîches et se conservent plus longtemps si elles ne sont pas grillées avant d'arriver à destination.
